

Chasseneuil, le 18 avril 2017



Aux correspondants d'Arbitres
Aux référents Jeunes Arbitres
A tous les clubs

Objet : Validation des JA

Madame, Monsieur,

La fin de saison étant proche, la commission d'arbitrage vous rappelle les critères de validation des JA pour la saison 2016/2017. Pour rappel : *page 24 du memento annuel 2016/2017*.

Chaque JA doit avoir effectué au moins cinq arbitrages dont trois avec des suivis réalisés par le ou les référents désignés du club.

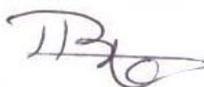
Ces suivis réalisés sur le support disponible sur le site sont à transmettre au secrétariat du comité pour validation par la commission d'arbitrage avant le 31/05/2017 au plus tard.

Seuls les JA remplissant ces conditions seront pris en compte pour la CMCD du club.

Le comité reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Sportivement.

Henri BENGOCHEA
Président Commission Arbitrage

A handwritten signature in black ink, appearing to be "HB" followed by a stylized flourish.